

## Questions-réponses

### ● Qu'est-ce qu'une action ?

Une action est un titre négociable représentant une fraction de capital d'une société. Ce titre est remis en contrepartie d'un apport en espèces et donne à son propriétaire un droit à l'information sur le fonctionnement de la société, un droit de vote aux assemblées générales et, si les résultats le permettent, un droit au dividende.

### ● Qu'est-ce qu'un dividende ?

Un dividende est un revenu perçu par le détenteur d'une action. Il correspond à la part du bénéfice réalisé qu'une société distribue à chacun de ses actionnaires.

### ● Comment s'établit un cours ?

Les offres et les demandes se rencontrent sur le système informatique central de la bourse. Les valeurs les plus liquides, c'est à dire les plus actives, sont cotées en continu de 9 heures à 17 heures 30. Les valeurs moins actives sont échangées lors de confrontations organisées deux fois par jour : ce mode de cotation est appelé le *fixing*.

### ● Comment constituer un portefeuille ?

Vous devez commencer par définir vos objectifs (degré de risque envisagé, durée de détention de vos actions...) ; pour cela, vous pouvez vous faire assister ou conseiller par votre intermédiaire.

Vous pourrez ensuite sélectionner les actions des :

- grandes entreprises inscrites au Premier Marché,
- entreprises de taille moyenne cotées sur le Second Marché,
- entreprises à fort potentiel de croissance (mais à plus haut niveau de risque) inscrites au Nouveau Marché ;

en outre, il existe un marché organisé (mais non réglementé) appelé Marché Libre pour la négociation d'entreprises souvent encore trop jeunes ou trop petites pour accéder aux autres marchés.

### ● Qu'est-ce qu'Euronext ?

Euronext est la 1<sup>ère</sup> bourse paneuropéenne, née de la fusion des bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris en septembre 2000.

Votre banque, partenaire d'Euronext, appartient au réseau Point-Bourse :

Plus de 80 établissements bancaires, sociétés de bourse et sociétés de gestion de portefeuille ont choisi de faire partie de ce réseau, qui compte plus de 700 Points-Bourse, partout en France et maintenant en Europe.

Pour en savoir plus sur les Points-Bourse et les réseaux adhérents, téléphonez à **Euronext Paris S.A. : 01 49 27 13 54**

ou à la délégation régionale d'Euronext la plus proche.

**Délégation de Lyon : 04 72 56 26 26**

**Délégation de Marseille : 04 91 90 70 32**

**Délégation de Nancy : 03 83 36 56 97**

**Délégation de Nantes : 02 40 48 41 96**

**Délégation de Strasbourg : 03 88 32 12 06**

Ou consultez le site internet de la Bourse de Paris : **www.euronext.com**



Consument  
Consumer  
Grand public

Août 2001

**Euronext Paris S.A.**

39, rue Cambon  
75039 Paris Cedex 01  
tél. : +33 (0)1 49 27 10 00  
fax. : +33 (0)1 49 27 14 33

**www.euronext.com**



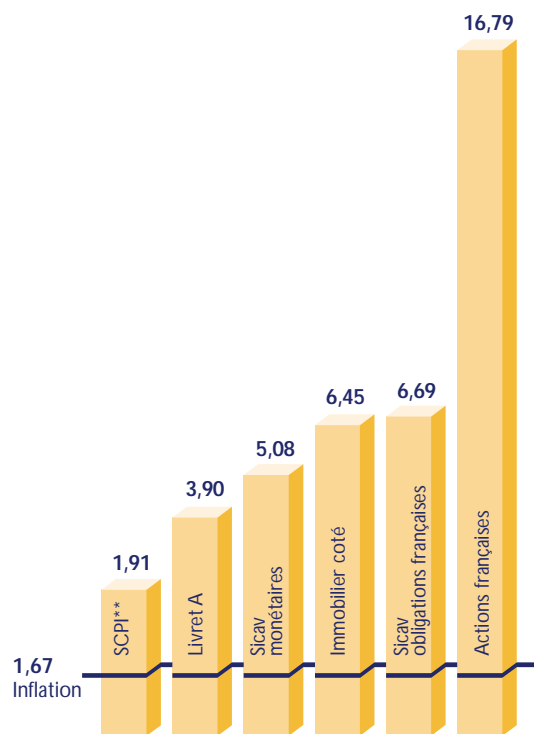
## Devenir actionnaire



## •• Vous cherchez à diversifier vos placements, à optimiser la structure de votre patrimoine ?

- Pas de gestion de patrimoine équilibrée sans la bourse, car sur le long terme le placement en actions est gagnant !

Taux de rentabilité moyen annuel des placements (1990-2000)\*



\* Source : Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière  
\*\* Sociétés civiles en placement immobilier

## •• En devenant actionnaire

- **Vous êtes un acteur économique**  
Votre épargne investie en actions permet aux entreprises de se procurer des capitaux à long terme pour se développer, créer des emplois et faire face à la concurrence.
- **Vous êtes un co-proprétaire de l'entreprise**
  - Vous êtes informé sur ses comptes.
  - Vous disposez d'un droit de vote en assemblée générale.
  - Vous percevez une part de ses bénéfices sous forme de dividende et bénéficiez de sa valorisation.
  - Vous disposez d'un titre dont la valeur dépend des perspectives de l'entreprise et évolue en fonction de :
    - la croissance économique,
    - l'évolution des taux d'intérêt,
    - la qualité de l'entreprise, de son management, et de sa position dans son secteur.
- **Vous bénéficiez d'un placement rentable**  
La bourse est un marché ; elle connaît donc des variations.  
Il convient cependant de se souvenir que :
  - la durée permet de "lisser" les variations de cours,
  - plus vous recherchez de rentabilité à court terme, plus le risque est élevé,
  - vous pouvez maîtriser le niveau de risque par le choix des valeurs et la diversification de votre portefeuille,
  - sur le long terme, le placement en actions est le plus avantageux.
- **Vous investissez sur un marché organisé, réglementé et sécurisé**  
Les règles de fonctionnement sont claires et les procédures de règlement/livraison vous donnent l'assurance d'être payé ou livré dans des délais définis à l'avance.

## •• Vous souhaitez comprendre la Bourse et vous informer ?

Dans votre Point-Bourse, vous disposez d'un interlocuteur spécialisé qui vous apportera des réponses adaptées à toutes vos questions sur la bourse.

Vous bénéficiez gratuitement de tous les outils d'information d'un professionnel :

- l'écran Chronoval qui vous présente les cours de la bourse en temps réel et l'actualité des marchés,
- la presse spécialisée,
- la documentation d'Euronext (Bourse de Paris),
- les publications et rapports d'activité d'entreprises cotées...

### ● Vous débutez en bourse ?

Si vous êtes débutant dans le monde de la bourse, pourquoi ne pas suivre les cours de l'École de la Bourse ?

Contactez l'École de la Bourse au 01 49 27 11 69, sur son site internet : [www.ecolebourse.com](http://www.ecolebourse.com) ou parlez-en avec votre chargé de clientèle qui pourra vous guider vers le centre de L'École de la Bourse le plus proche.

### ● Vous aimeriez rencontrer d'autres actionnaires ?

Votre Point-Bourse est un lieu d'échange convivial dédié aux actionnaires individuels comme aux personnes qui désirent découvrir la bourse. Pourquoi ne pas participer à un club d'investissement, excellent moyen d'apprentissage de la gestion de portefeuille ?

Contactez la Fédération Française des Clubs d'Investissement (FFCI) au 01 42 60 12 47, sur son site internet : [www.clubinvestissement.com](http://www.clubinvestissement.com) ou parlez-en avec votre chargé de clientèle qui vous aidera dans la constitution d'un club ou vous dirigera vers un club existant.